

Financer la transition écologique et énergétique

Déclaration du groupe de la CFE-CGC

De précédents travaux du CESE ont mis en évidence l'intérêt et l'urgence d'une transition écologique et énergétique.

Le passage de la réflexion à la pratique nécessitera un financement pérenne mais en même temps respectueux d'autres impérieuses priorités économiques et sociales.

Financer cette transition passera par des investissements lourds et qui s'étaleront dans le temps, dont il est encore difficile de prévoir l'ampleur. Ils seront publics mais aussi privés, notamment en ce qui concerne l'immobilier.

Les grands chantiers de la transition écologique ne doivent pas faire oublier que, pendant les travaux, la vie continue. Ceci nécessitera que les choix d'investissement se fassent de façon réfléchie et que leur efficacité soit contrôlée. La CFE-CGC rappelle que la clef de la réussite de la transition écologique réside dans l'anticipation. Ainsi, le rôle d'un État stratège est primordial en matière de vision et de pilotage.

La CFE-CGC propose que les investissements de la transition écologique et énergétique soient pilotés par un véritable plan stratégique national en priorisant les actions les plus efficaces d'un point de vue économique, environnemental et social.

La nécessité de s'inscrire dans un temps long, soulignée dans cet avis, se doublera d'un retour sur investissement, lui-même lointain. Durant ce temps, il sera nécessaire que des marges financières soient dégagées économiquement sans obérer le financement normal de l'économie. Cela ne sera possible que si la croissance est substantielle. En même temps, la croissance sera sans doute génératrice de consommation supplémentaire de biens naturels rares dont les enjeux environnementaux sont à l'échelle de la planète. De surcroît, toute politique en la matière s'inscrit nécessairement dans un contexte mondial, l'émergence de certains pays posant d'immenses défis à notre planète.

Attention à la notion de signal-prix incitant à consommer plutôt tel bien que tel autre. Encore faut-il s'assurer que le bien privilégié est réellement vertueux. Attention également à ne pas générer trop de réglementations contraignantes et de contraintes fiscales supplémentaires qui seraient trop coûteuses pour une part importante de la population, ce qui amènerait sans aucun doute à créer de nouvelles formes de redistribution atteignant les classes moyennes déjà sollicitées sur tous les fronts.

Au bout du compte, en raison des multiples arbitrages qu'entraînera ce grand chantier, la CFE-CGC trouverait dangereux d'affecter des ressources fléchées, directement à des organismes non maîtrisés par la puissance publique, laquelle est soumise au vote des citoyens.

Il faut être conscient que, dans le cadre de cette transition, on apprendra souvent en marchant. Les solutions que l'on retiendra devront être progressives pour permettre une adaptation réussie de notre économie à cette transition. Elles seront choisies non seulement en fonction de leur efficacité supposée mais également de leur faisabilité économique, afin de

relever le défi d'une compétitivité soutenable, susceptible de développer l'emploi et de préserver le pouvoir d'achat des citoyens. Ceci est indispensable si l'on veut s'assurer d'une forte adhésion de la population.

La CFE-CGC remercie le rapporteur qui a su ouvrir assez largement l'éventail des méthodes, qui a su décrire les nécessités tout en signalant les difficultés et en suggérant des pistes.

Elle a voté l'avis.